

5ème FESTIVAL



## DRAGUIGNAN

17 ET 18 septembre 2016

### REGLEMENT du concours « 5 »

#### Article 1

Chaque exposant est invité à fournir une photographie illustrant le terme 5

#### Article 2

L'exposition s'adressant au grand public, aucune photo de nu ou heurtant la sensibilité des jeunes visiteurs ne sera tolérée, sous peine de se voir retirer de l'exposition.

#### Article 3

La photographie sera collée sur un carton-plume de format A4, muni au dos d'une attache.

#### Article 4

Le nom de l'auteur(e) sera écrit au dos, sur la carton-plume.

#### Article 5

Un numéro d'ordre sera attribué à chaque tirage par les organisateur du festival et collé discrètement sur un coin, numéro qui permettra l'attribution des prix.

#### Article 6

La photo pourra avoir n'importe quelle dimension à l'intérieur du A4.

#### Article 7

Des prix seront attribués :

- Prix du public : chaque visiteur votera pour la photographie qui lui semble le mieux illustrer le thème
  - Prix des photographes - : les exposants feront de même
- Chaque photographe primé s'engage à donner l'autorisation de la diffusion de sa photo sur internet et dans la presse locale pour annoncer le résultat des différents prix Concours « 5 » Fotovar.

#### Article 8

Chaque exposant participant à ce concours devra confier son œuvre dans la journée du vendredi 16, afin que les organisateurs aient le temps de disposer les tirages côte à côte sur une surface spécifique.

#### Article 9

L'exposant s'engage à avoir pris toutes les autorisations nécessaires quant à l'exposition et la publication de sa photo et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas de conflit juridique quant au contenu de la photo.

#### Article 13

Toute participation au Festival de la Photographie FOTOVAR 2016 entraîne l'entière acceptation du présent règlement.  
Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par e-mail à : [festival.fotovar@gmail.com](mailto:festival.fotovar@gmail.com)

#### Article 14

Pour toute correspondance, les coordonnées de l'association sont les suivantes :  
FOTOVAR / LES AMIS D'HAMAP DU VAR  
c/o Michel BIELIAEFF  
Le Fournas  
83830 CLAVIERS

**NOM DE L'EXPOSANT DATE et SIGNATURE**